L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 14 AVRIL 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

1000 petites demoiselles de 5 à 12 ans pour l'exhibition de beauté des enfants commençant le 15 avril au Musée de Robinson. Venez desuite et enregistrez vos noms. Aucun nom ne sera pris sans le consentement écrit des parents.
11 avril—3f

A VENDRE.

A VENDRE—Une grocerie bien située; excellente chance pour faire des affaires. S'adresser à Jos Cornibé, 35 Decatur.
8 avr—6f

A VENDRE—Un joli cottage, ayant 7 chambres, No 317 Villeré, près Esplanade. S'adresser à Aug. Huard, No 19 rue St-Louis, de 3 h. à 5 h. P. M. 7av—10f

A LOUER.

A louer.—Le premier étage, au-dessus deal grocerie encoignure Royale et Ste. Anne S'adresser sur les lieux. 11avril—3f.

DEMANDES.

ON demande—à donner des leçons d'anglais ou d'allemand pour des leçons de danse. S'adresser à "Dancing," au bureau de l'Abeille.
11 avril—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—P. E. Sarrazin vs. Ses créanciers.—No 17,443—Division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Pierre E. Sarrazin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Rolle, Esq., notaire en cette ville, le LUNDI, 19me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1886.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
8 avril—3f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—T. M. Wescoat vs ses Créanciers.—No 17,225.—Division B.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas M. Wescoat soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le mercredi, 21me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de nommer un syndic et de voter pour ou contre la décharge dudit pétitionnaire et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que A. B. Philips, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle Orléans, 19 mars 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
Jas. D. Rankin, Député-Greffier.
25 mars—3f au 21 avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 17,404.—Division E.—Adolphe W. Harper vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Adolphe W. Harper soit tenue et convoquée pardevant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le MERCREDI, 14me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et déterminer sur l'application du dit Adolphe W. Harper pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Adolphe W. Harper soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 1er avril 1886.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 avril—3f au 14 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Hercules Housah vs. ses créanciers—No 17,208, Division D.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Hercules Housah soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, MARDI, le 20me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que George McLean, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 17 mars 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mars—3f en 30 jours.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.—No 17,426.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionnaire Veuve P. Pavia soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, JEUDI, le 6me jour de mai 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, pour élire un syndic, et pour voter sur toutes les autres questions qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite Veuve P. Pavia soient suspendues, et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
Jas. D. Rankin, Député Greffier.
3avril—3f au 6mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No. 17,467. Division D—Henry Montreuil vs. ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une session des biens du pétitionnaire Henry Montreuil, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, notaire en cette ville, le LUNDI, 10e jour de mai 1886, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour élire un syndic et pour voter sur toutes les matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 avril 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
9avril—1fpar sem. au 10 mai.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No. 17,465, Division "C"—Alexander Solari vs. ses Creanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Alexander Solari soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le lundi, 10e jour de mai 1886, à 11 heures du matin, pour délibérer et voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Alexander Solari soient suspendues et que A. J. Lewis, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 avril 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, député-greffier.
8avril—3f au 10mai.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Jean Bordes vs. ses créanciers—No 17,346—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jean Bordes soit acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue conformément à la loi pardevant Amédée Ducatel, notaire dans et pour la paroisse d'Orléans, le 3ème jour de mai A.D. 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable; pour élire un syndic, et de voter pour ou contre la décharge du dit insolvable; et que Ernest Morel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et dans l'intervalle, pendant l'action de cette Cour et des créanciers dans cette affaire, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du débiteur soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1886.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 avril—3f au 3 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph Alfred Dubiho vs. ses créanciers—No 17,343. Division E.—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue au bureau de Chas. J. Theard, Esq., notaire en cette ville, le 3me jour de mai 1886, dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et il de plus ordonné que J. D. Coleman, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 29 mars 1886.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
30mars—3f au 3 mai Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Manuel M. Borges vs. ses créanciers.—No 17,519.—Division E.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Manuel M. Borges soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit convoquée pardevant Wm. R. Barnett, notaire en cette ville, LUNDI, le 26me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes matières qui pourraient se présenter; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 avril 1886.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 avril—3f au 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alfred Grima vs. Charles Lafitte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,323—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 11 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Chartres et Vieille Levée, mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue St Louis, sur cent cinquante pieds de profondeur, plus ou moins, borné d'un côté par la propriété appartenant actuellement ou ayant appartenu à Joseph Chegron, et de l'autre côté par celle appartenant ou ayant appartenu à Laurent Millaudon.
Acquis par le défendeur par un achat de Mme C. J. de Lafollye, d'après un acte pardevant Eugène Bouny, notaire, le 25 mars 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 avril—9,16,23,30—mai7,11

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE D.,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 11 MAI 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit ... $6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit ... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ... 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, [illegible] en donnons l'assurance, ont lieu avec la pl[us] grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou[tes] les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le douzième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 8ème jour de Mai, 1886, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1885, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ALEXANDER, SHEPARD—
Taxe de 1885, montant à............. 42c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Odéon, De Armas, Lapeyrouze et Orléans, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 8. (Tunisbourg), mesurant 31 pieds 2 pouces et 10 lignes de face à la rue Odéon sur 191 pieds de profondeur.

ALGIERS & GRETNA RAILROAD CO.—
Taxe de 1885, montant à............$10 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Villeré, Delaronde et Séguin, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No 9, mesurant 63 pieds de face à la rue Bouny sur 160 pieds de profondeur.

ANTOINE, ZEPHERINE Mme.—
Taxe de 1885, montant à............. 45c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Madison, Lapeyrouse et Socrates, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No 218, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Monroe sur 135 pieds de profondeur.

ANTOINE, CHARLES—
Taxe de 1885, montant à............$1 05
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, propriété commune vendue par le Dr. P. E. Puissan, désigné comme lot No. 10 P P, mesurant 40 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

AUGUSTUS, Mme LOUIS—
Taxe de 1885, montant à............. 24c
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, De Armas et Decatur, désignés comme lots Nos. 17, 18, 19 et 20 de l'îlet No. 192, mesurant 128 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

BELOHER, ALEXANDER—
Taxe de 1885, montant à............$2 40
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Chestnut, Eveline et Eliza, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 95, mesurant 126 pieds 6 pouces de face à la rue Vallette sur 120 pieds de profondeur.

BENTLEY, WILLIAM—
Taxe de 1885, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Jackson et Market, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 129, mesurant 30 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

BROWN, JAMES—
Taxe de 1885, montant à............. 60c
Une moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Monroe, Ptolemé et Socrates, désignée comme la moitié du lot No. 12 de l'îlet No 245, mesurant 30 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

BUCK, M.—
Taxe de 1885, montant à............. 45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Monroe, Lapeyrouse et Socrates, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 218, mesurant 30 pieds de face sur 165 pieds de profondeur.

BROWN, MICHAEL—
Taxe de 1885, montant à............$1 50
Quatre lots de terre, avec améliorations dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Lapeyrouse, Monroe et Socrates, désignés comme lots Nos. 17, 18, 19, et 20 de l'îlet No. 219; les lots Nos. 17 et 18 mesurent chaque 64 pieds de face à la rue Franklin sur 160 pieds de profondeur et les lots Nos. 19 et 20 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

CAZERAS, EMILE—
Taxe de 1885, montant à............$1 05
Un lot de terre avec améliorations dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Peter, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 69, mesurant 31 pieds de face à la rue Webster sur 130 pieds de profondeur.

CAMBLANC, HONORE—
Taxe de 1885, montant à............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Sheppard, Verret, Elmire et Canal, désigné comme lot No — de l'îlet No. 226.

CAMBLANC, HONORE—
Taxe de 1885, montant à............$2 40
Un lot de terre avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Verret, Atlantique, Lapeyrouse et Socrate, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 225, mesurant 60 pieds de face à la rue Verret sur 120 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBERT—
Taxe de 1885, montant à............$1 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Barthélemy, Lavergne et Delaronde, désignée comme trois quarts du lot Nos. 4 de l'îlet No. 19, mesurant 25 pieds de face à la rue Villeré sur 128 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBERT—
Taxe de 1885, montant à............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthelemy, Villeré, Patterson et Lavergne, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 20, mesurant 160 pieds de face à la rue Barthélemy sur 74 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBERT—
Taxe de 1885, montant à............. 30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Vallette, Peter et Olivier, désignée comme une moitié du lot No. 15 de l'îlet No. 32, mesurant 15 pieds de face à la rue Alix sur 114 pieds de profondeur

COTHILL, ROBERT—
Taxe de 1885, montant à............$10 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson Thayer, Atlantique et Pacifique, désignés comme lots Nos. 8 à 9, de l'îlet No 46, mesurant 109 pieds de face à la rue Patterson sur 165 pieds de profondeur d'un côté et 174 de l'autre.

COTHILL ROBERT—
Taxe de 1885, montant à............$21 60
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Alix, Pacifique et Eliza, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'îlet No 77; les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 126 pieds de face sur 124 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Atlantique et Alix; les lots Nos 5 et 6 mesurent 63 pieds de face à la rue Atlantique sur 124 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBERT—
Taxe de 1885, montant à............$1 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Eliza et Alix, désignés comme lots Nos. 21 à 24 de l'îlet No. 77 mesurant 1 6 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBERT—
Taxe de 1885, montant à............$9 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Alix, Peter et Olivier, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 32, mesurant 57 pieds de face à la rue Vallette sur 104 pieds d'un côté et 105 de l'autre, et formant l'encoignure des rues Vallette et Alix.

COYLE, WM G.
Taxe de 1885, montant à............$1 80
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Eliza, Powder et Church, désignée comme partie du lot No 3 de l'îlet No 84 mesurant 31 pieds de face à la rue Market sur 114 pieds de profondeur; formant l'encoignure des rues Market et Eliza.

COOPER ISAAC—
Taxe de 1885 montant à............. 75c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Franklin, Monroe, Lapeyrouse et Socrates, désigné comme lot No 13 de l'îlet No. 219, mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

DAVIS, H.—
Taxe de 1885, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Homer et Jackson, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 145, mesurant 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

DIKET, PHILIP—
Taxe de 1885, montant à............. 90c
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Homer, Madison et Monroe, désignée comme une partie du lot No. 3 de l'îlet No. 151, mesurant 32 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

FETSCH, G. M.—
Taxe de 1885, montant à............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix, Bouny et Séguin, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 7, mesurant 30 pieds de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur.

FITCH, JACOB—
Taxe de 1885, montant à............$1 80
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Séguin, Eveline et Eliza, désignée comme une partie du lot No. 1 de l'îlet No. 91, mesurant 64 pieds de face à la rue Bouny sur 78 pieds de profondeur.

FRIGALORA, JOSE—
Taxe de 1885, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Séguin, Eveline et Bouny, désigné comme lot No 4 de l'îlet No 120, mesurant 32 pieds de face à la rue Market sur 117 pieds de profondeur.

GUY, Mme JOSEPH—
Taxe de 1885, montant à............. 30c
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Madison et Jefferson, désignée comme partie du lot No. 6 de l'îlet No. 184, mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur sur 180 pieds de profondeur.

ANNONCES JUDICIAIRES

HASSAM, THOMAS—
Taxe de 1885, montant à............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Bouny, Villeré et Patterson, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 10, mesurant 63 pieds de face à la rue Patterson sur 118 pieds de profondeur.

HUGHES, CHARLES—
Taxe de 1885, montant à............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Homer, Pacifique et Jackson, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 145, mesurant 64 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Elmire et Homer.

HYDE, WILLIAM ET THO. J. MACKIE—
Taxe de 1885, montant à............$6 00
Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Adams, Jackson et Homer, désigné comme îlet No. 152 1/2, mesurant 300 pieds de face à la rue Jefferson sur 242 pieds de profondeur d'un côté et 200 pieds de l'autre.

JOHNSON, Mlle A. A.—
Taxe de 1885, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Market, Vallette et Verret, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 125, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 102 pieds de profondeur.

JOHNSON, Mme PEGGY—
Taxe de 1885, montant à............. 30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, situé à Leesbourg et attenant à l'habitation Trénagnier et le chemin public, désigné comme lot No. 11 bis, propriété d'habitation, mesurant 30 pieds de face sur 126 pieds de profondeur.

LEE, HENRY—
Taxe de 1885, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Homer, Franklin et Monroe, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 155, mesurant 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

LEWIS, WILLIAM—
Taxe de 1885, montant à............$1 80
Une partie d'un îlet de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magellan, Vallette, Sheppard et la ligne de Jefferson, désignée comme partie de l'îlet No. 302-5, mesurant 100 pieds de face à la rue Magellan sur 616 pieds de profondeur.

MICHEL, Mme MARIE—
Taxe de 1885, montant à............$7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Séguin, Alix et Bonny, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 7, mesurant 60 pieds de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur; les dits lots forment l'encoignure des rues Peter et Séguin.

MICHEL, Mme MARIE—
Taxe de 1885, montant à............$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Séguin, Peter, Alix et Barthélemy, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. 16, mesurant 63 pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de 132 pieds

ROCHE, LEONARD—
Taxe de 1885, montant à............. 36c
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Vallette, Lapeyrouse et De Armas, désignés comme lots Nos. 9, 10 et 11 de l'îlet No. 211, mesurant chaque 34 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.

ROLAND, PIERRE ET AUGUSTE SANFORD—
Taxe de 1885, montant à............. 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe Franklin, Lapeyrouse et Socrates, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 219, mesurant 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

SCOTT, M. J. ET P. JERRY—
Taxe de 1885, montant à............. 30c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, situés sur le chemin public, à Leesbourg, et attenant à l'habitation Trépagnier, désignés comme lots Nos 31 et 32, propriété d'habitation, mesurant 80 pieds de face sur 126 pieds de profondeur.

SMITH, Vve GEORGE—
Taxe de 1885, montant à............$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Bouny, Delaronde et Séguin, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 8, mesurant 31 pieds de face à la rue Delaronde sur 128 pieds de profondeur.

TAYLOR, ADAM—
Taxe de 1885, montant à............. 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Jackson, Chestnut et Homer, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 146, mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire sur 150 pieds de profondeur.

THACKER, MOSES—
Taxe de 1885, montant à............. 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, De Armas, Verret et Franklin, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 188, mesurant 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

VICK, Mme J.—
Taxe de 1885, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Jackson, Pacifique et Elmire, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 128, mesurant 24 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

WHALEN, JAMES, No. 2—
Taxe de 1885, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 98, mesurant 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

WEISZ, Mme LOUISE—
Taxe de 1885, montant à............. 12c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Decatur, Newton et Vallette, désignés comme lots Nos 9 et 10 de l'îlet No. 179, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Chestnut et Decatur.

WEISZ, Mme LOUISE—
Taxe de 1885, montant à............. 96c
Huit lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Vallette, Lapeyrouse et De Armas, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'îlet No. 211; les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 7 et 8, mesurent chaque 34 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 5 et 6 mesurent chaque 34 pieds de face à la rue Chestnut sur 137 pieds de profondeur.

WOOD, MARION N.—
Taxe de 1885, montant à............$2 40
La moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Bouny, Levée, Villeré et Delaronde, désignée comme la moitié du lot No. 6 de l'îlet No. 2, mesurant 32 pieds de face à la rue Bouny sur 160 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'État, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.
CHAS. CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

PAR LE CONSTABLE.

Dominique Braggini vs. Mme A. C. Fagot, épouse divorcée de Joseph Duvignaud.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 8708—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chs G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 15 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Johnson, Ursulines et Prieur, désigné comme lot No. 2 sur un plan tiré par E. Surgi, daté le 25 juin 1849, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, et mesurant trente pieds de face à la rue Hôpital, sur cent trente-un pieds deux pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions, comptant sur les lieux.
J. O. LANDRY,
14avril—14,24—mai1,8,15 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,367—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William Henderson, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 avril—10,14,18

Succession de Jules P. Sarrazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 16,936—Division A. Attendu que Mme Veuve Jules P. Sarrazin a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Jules P. Sarrazin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
10 avril—10 14 18 Greffier.

Succession de Francis W. Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17,462—Division A—Attendu que Edward Baker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis W. Baker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
9 avril—9 14 18 Greffier.

Succession de James W. McCracken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 17,504—Division B—Attendu que William H. Seymour a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James W. McCracken, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
12av—12,16,21 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
—DE—
Tout le matériel, toutes les installations, tout le contenu, tous les objets quelconque et emménagements
DE LA
NORTH, CENTRAL & SOUTH AMERICAN EXPOSITION,
SITUÉE SUR LES TERRAINS DU PARC SUPÉRIEUR, DANS LE SIXIEME DISTRICT DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, ET COMPRENANT

L'EDIFICE PRINCIPAL, MESURANT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT PIEDS, SUR NEUF CENT CINQ PIEDS; LA BATISSE OU LE GOUVERNEMENT ET LES ETATS AVAIENT EXPOSÉ, MESURANT HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ PIEDS, SUR CINQ CENT SOIXANTE-CINQ PIEDS; LA GALERIE DES ARTS, TOUT EN FER, MESURANT TROIS CENTS PIEDS, SUR CENT.
L'ANNEXE DES MACHINES, TOIT ET BAS COTÉS EN FER; BATISSE RÉSERVÉE AUX MACHINES A SCIE; LES HANGARS POUR LES CHAUDIÈRES A VAPEUR; HANGARS A BRIQUES; LES ÉCURIES; L'ANNEXE POUR LES WAGONS; LES BUREAUX POUR LA VENTE DES BILLETS, LES TOURNIQUETS, LA STATION DE SAUVETAGE DES ETATS-UNIS, LE DÉPOT DES MACHINES COMPRENANT LES POMPES A VAPEUR, BOUILLOIRES, LES ARBRES DE COUCHES, POMPES, TUYAUX POUR L'EAU, POMPES A INCENDIE, FILTRES, ETC.
USINE A TRAVAILLER LE BOIS, ÉTABLISSEMENT POUR PRODUIRE LE FROID DANS LES ENTREPOTS, COTTAGE-ANNEXE, STATION DE POLICE.
COMPARTIMENT A CHAUDIERE (VAPEUR) DANS LE BATIMENT DU GOUVERNEMENT ET DES EXHIBITIONS D'ETAT, ENTREPOTS DE DOUANE, WHARF ET PLATEFORME SUR LE FLEUVE.
—AUSSI LE—
CHEMIN DE FER DE L'EXPOSITION.
—AUSSI—
UN GRAND ASSORTIMENT DE MEUBLES DE VALEUR, MEUBLES RICHES DE SALON; MEUBLES DE BUREAU, GRILLAGE, ENVIRON NEUF MILLE CHAISES, ETC.
NOMBREUX OUVRAGES D'ART, ETC., ET D'AUTRES ARTICLES DE VALEUR, EMMÉNAGEMENTS, DIVERS, ETC., EN GRANDE QUANTITÉ ET DONT LE DÉNOMBREMENT SERAIT TROP LONG.
LE TOUT CONFORMÉMENT A L'INVENTAIRE DÉPOSÉ AU BUREAU DU SHÉRIF CIVIL.

DANS L'AFFAIRE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE L'INDUSTRIE ET DU CENTENAIRE DU COTON.
CONTRE
L'EXPOSITION DE L'AMÉRIQUE DU NORD DU CENTRE ET DU SUD.—No. 17,366.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE DU 9 avril 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 27 avril 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir :
A L'ENTRÉE PRINCIPALE DU MAIN BUILDING de l'Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, situé sur le terrain du Parc Supérieur, dans le Sixième District de la Nlle-Orléans—
TOUT L'ETABLISSEMENT, les emménagements et installations, tout le contenu du dit établissement, les marchandises, objets quelconques, etc., appartenant à la dite Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, la défenderesse, selon l'énumération partielle ci-dessus, et selon le détail complet que renferme l'inventaire déposé dans nos bureaux.
Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 avril—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre de valeur dans l'îlet borné par les rues Philip, Soraparu et Water ou débarcadère public, et la rue Levée—avec les améliorations, machines, etc., ainsi que le droit de patente et franchises.

E. F. Del Bondio vs. Southern Manufacturing and Exporting Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,024—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :
1° Cinq lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Soraparu, Water ou débarcadère public et Levée, désignés comme lot "D," sur un plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, déposé en l'étude de L. T. Kenny, ancien notaire en la paroisse de Jefferson, et les dits lots sont désignés par les numéros un, deux, douze, treize, quatorze et quinze, et mesurent comme suit, à savoir :
Les lots onze et douze mesurent chacun vingt cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Levée, la même façade sur la rue Water ou débarcadère public, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds trois pouces et une ligne, entre lignes parallèles. Le lot numéro treize mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Water, vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds plus ou moins. Le lot numéro quatorze mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Water, la même façade sur la rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds plus ou moins. Le lot numéro quinze mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face au débarcadère public sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds un pouce et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze et quatre-vingt-dix pieds un pouce sur l'autre côté.
Etant la même propriété acquise par la défendeur dans cette affaire de Wm N. Brown par acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 8 avril 1881. Ainsi que toutes les machines et installations qui se trouvent attachées à la dite propriété.
2° Et le droit de patente et franchises de la dite compagnie, (défendeur dans cette affaire) acquis du Commercial Manufacturing Company Consolidated of New York City et autres, par acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 13 avril 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Mullen vs. Veuve Michael Lyons, Veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,376—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 17 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
Tous les droits titres et intérêts de Mme Eliza Mullen, comme veuve dans la communauté de Michael Lyons, décédé, dans la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot numéro un, d'après un plan dressé par Louis H. Pillé, voyer, daté le 29 avril 1871, une esquisse exacte du dit plan est annexée à un acte de vente au dit Michael Lyons, passé pardevant E. G. Gottschalk, ex-notaire en cette ville, le 16me jour de Mai 1871 et faisant partie du dit acte; d'après ce plan, le dit lot mesure, en mesure américaine, cinquante-deux pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Tchoupitoulas, quarante-cinq pieds, sept pouces de largeur dans le fond, cent deux pieds un pouce et trois lignes sur le côté adjacent au lot numéro deux, et cent neuf pieds six pouces de profondeur et face à la rue Girod; le dit lot formant le coin des rues Tchoupitoulas et Girod, et la moitié indivise du dit lot appartient à la défenderesse, Mme Eliza Mullen, comme veuve survivante en communauté de Michael Lyons, décédé.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17,24,31—avril 7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du stock, installations etc, d'une buvette.

J. Cadillon, Joseph Malnoury subrogé vs J. Rodriguez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 5,825.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 14 avril 1886, à 10 heures A. M. la propriété décrite ci dessous, à savoir;
Tous le contenu, stock, installations, marchandises, vins, etc., composant le stock de la buvette, coin des rues Conti et Levee, et les meubles, etc., qui s'y trouvent. Le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3,7,10,14

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Threnning & Kloppenberg vs Thos Roberts.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 9,852—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, coin Camp et Lafayette MERCREDI, 14 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de groceries et liqueurs, balances, comptoirs, &c., saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY,
Constable de la Première Cour de Cité de la N.-O.
4avril—4, 8, 14.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

E. G. Rebentisch vs. G. W. Rebentisch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,160—En vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :
Une certaine portion de propriété foncière située dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comprenant trois lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Religieuse, Nonnes ou Félicité et désignés par la lettre "A" et les autres par les numéros 6 et 7 d'après un certain plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 19 avril 1831. Le dit lot "A" mesure 92 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 19 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt pieds sur le côté inférieur et une profondeur de 140 pieds 6 pouces sur la ligne du côté supérieur, antérieurement la ligne de la propriété des Nonnes des Ursulines et formant le coin des rues Tchoupitoulas et Felicity Road.
Les lots Nos 6 et 7 sont contigus à la propriété ci-dessus, adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, mesure française tous, plus ou moins quant aux lots ci-dessus mentionnés, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connus comme les numéros 585, 587 et 589 rue Tchoupitoulas, et tous les droits, voies et avantages y appartenant.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph D. Taylor, notaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—14,21,28—mai 5,12,18

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur, tendant à la hausse, dans le 1er et le 2me districts.

Dans l'affaire de Henry Oertling contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.—No. 16,672.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 9 avril 1886, je vendrai à l'encan les propriétés ci après décrites, savoir :
1° Deux lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, tous les privilèges et toutes les dépendances qui y sont attachés, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Willow, Clara et Cypress, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9 et 10. Les dits lots se touchent et mesurent chacun, au pied américain, 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 10 forme l'angle des rues Julie et Willow.
2° Un lot de terre dans le même îlet, avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, privilèges, voies, servitudes qui s'y rattachent, désigné comme le No 301, et mesurant 25 pieds sur la rue Willow sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
3° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y rattachent, situé dans le même îlet, et désigné comme lot No 1. Ce lot forme le coin des rues Julie et Clara et mesure 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Clara.
4° Quatre lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui s'y rattachent, situés dans le même îlet et désignés par les Nos. 2, 3, 4 et 5. Chacun de ces lots a, au pied américain, 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
5° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages s'y rattachant, situé dans le même îlet, et mesurant 25 pieds de face à la rue Clara sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins, au pied anglais.
6° Deux lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges s'y rattachant, situés dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Salcedo et Galvez, Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos. 3 et 4; ils mesurent chacun 28 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue du Canal et une profondeur entre lignes de 126 pieds 8 pouces, ils sont bornés dans le fond par le lot No. 23.
7° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Canal, Douane, Johnson et Galvez, le dit terrain du terrain No 9 dans le carré No 30 et mesurant 24 pieds, 5 pouces et 4 lignes de façade rue du Canal, 29 pieds 11 pouces de largeur sur la limite inférieure séparant le dit terrain du terrain No 10, 114 pieds de profondeur sur la limite le séparant du terrain No 8; 98 pieds 11 pouces et 3 lignes de façade rue Johnson, et 16 pieds sur une ligne oblique s'étendant de la rue Johnson à la rue du Canal; le séparant d'un petit terrain triangulaire qui forme le coin des rues Canal et Johnson. La façade rue du Canal part à 5 pieds 5 pouces et 4 lignes, du dit coin et fait face rue Johnson à 15 pieds 5 lignes du même.
8° Un morceau ou terrain dans le même district et carré d'îlet contigu au précédent, d'une forme triangulaire, formant le coin des rues Canal et Johnson et mesurant 5 pieds 3 lignes de façade rue du Canal; 15 pieds 2 lignes de façade rue Johnson; 15 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain décrit au premier lieu, le tout en mesure américaine. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages et privilèges et servitudes qui appartiennent aux terrains ci-dessus décrits.
Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété adjugée. Les billets portant 8 p. c. d'intérêt à partir du jour de son adjudication à partir du jour de la vente. Les actes de vente renfermeront toutes les clauses usuelles de garantie; et l'acquéreur assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1886.
Les actes de vente pardevant Chas E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera exigé pour assurer la vente.
11avril—11,17,24—1,8,15 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Deuxième District.

Succession d'Henry Bowmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 17,221.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, en date du 10 avril 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Claiborne et Robertson, lequel lot de terre est à une distance de 64 pieds 3 pouces de l'encoignure Claiborne et la Promenade Carondelet, et mesure 30 pieds de face à la dite Promenade Carondelet sur 94 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1886, en sus du prix de l'adjudication, et est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le moment de la vente.
12 avril—11,17,24—mai 1,8,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

La goëlette Al. W. D. Jones A l'encan.

Succession de Henry Bowmann.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.—No. 17,331.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 15 mai 1886, à 10 heures du matin, dans le vieux Bassin, au pied de la rue—en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, en date du 10 avril 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir.
Une certaine goélette ou vaisseau connue comme W. D. Jones, de la Nouvelle-Orléans de la longueur de 35 5/10 pieds, de la largeur de 15 5/10 pieds, de la profondeur de 3 pieds et d'une capacité de 7 tonnes nette, ensemble avec le corps de ladite goélette, et particulièrement les mâtures, cordages, canots, gréements, cables, chaînes, appareils, meubles et tous ce qui appartient à ladite goélette; a été construite à Clio, Louisiane, en 1882 et jaugée dans le port de la Nouvelle Orléans, le 1er août 1882 et elle a reçu sa licence des autorités des Etats Unis en ce port sous l'autorisation des licences No. 72.
Conditions—Comptant.
Acte de transfert pardevant Ch. E. Sel, notaire, au frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
11avril—11,13,17,24—mai 1,8,15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Troisième District,

Au coin des rues St-Claude et Enghien.

Succession de Thomas Ericsson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No. 16,868.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 30 mars 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite—
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, formant le coin des rues St-Claude et Enghien, et mesurant 31 pieds, 8 pouces et 6 lignes de façade rue Enghien; 80 pieds et 6 pouces de façade rue St-Claude; 30 pieds sur la limite inférieure et 70 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur du côté de la rue Amour, sur la ligne qui divisele terrain d'avec la propriété appartenant anciennement à J. J. Michel ou à ses représentants.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes dûes et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux au moment de l'adjudication, pour que la vente soit assurée.
31 mars—avril 3 10 17 24—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets, Bois de corde, mulets, charrettes, etc.

Succession de Henry Bowman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 17,221.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No. 45 rue Royale.—JEUDI, le 22 avril 1886, à 11 heures A.M., au local de l'encoignure Promenade Carondelet et Claiborne, (Vieux Bassin), en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 10 avril 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un assortiment général de meubles de maison et effets, à peu près 50 cordes de beaux bois assortis, un lot de meubles de bureau, coffre-fort en fer, 2 mulets, 2 charrettes à bois, harnais, etc., etc.
Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
11avril—11,16,22

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente en partage
DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX AMÉLIORÉES
Dans les Premier et Quatrième District.

Le Orleans Rice Mill,
A l'encoignure des rues Magazine et Notre Dame.

La splendide résidence
A l'encoignure des rues Jackson et Camp.

LA RÉSIDENCE DOUBLE
Nos 373 et 375 rue St-Charles.

RÉSIDENCE COTTAGE,
Nos 84 et 86 rue Polymnia, à long crédit et 6 pour cent d'intérêt.

Mme Magdelena Sollinger Foerster, épouse, vs John Foerster, son mari.

No 15,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau, No 17 rue Carondelet. —SAMEDI, le 15 mai1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 29 mars 1886, et signé le 3 avril 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir :
1° Le Orleans Rice Mill, à l'encoignure sud-est des rues Magazine et Notre-Dame; le terrain mesure à peu près 81 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur d'environ 191 pieds 10 pouces de face à la rue Notre Dame. Les améliorations comprennent cette construction moderne (Moulin à Riz) avec les réserves, machines, aménagements et installation qui peuvent appartenir à ce genre d'affaires.
2° La maison en bois double à deux étages Nos 373 et 375 rue St. Charles sur le côté ouest, entre Thalie et Melpomène. Les lots sont numérotés 6 et 7 et mesurent une façade totale de 56 pieds 10 pouces sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations sont modernes et peuvent être toujours occupées. La propriété est maintenant louée à raison de $60 par mois chaque côté.
3° La jolie résidence cottage Nos 84 et 86 rue Polymnia côté sud, entre Carondelet et Baronne. Les lots ont une mesure totale d'à peu près 54 pieds 4 pouces de face à la rue Polymnia, sur une même façade à la rue Felicity Road et une profondeur variant à travers de l'îlet de 109 à 120 pieds. Le cottage est loué à raison de $35 par mois.

Le Jackson Street Mansion,
Avec un quart d'îlet de terre,
A l'encoignure des rues Jackson et Camp.

4° L'élégante résidence améliorée avec un quart d'îlet de terre, à l'encoignure Nord-ouest des rues Camp et Jackson. Les lots mesurent à peu près 160 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur d'à peu près 200 pieds sur la rue du Camp. Les bâtisses sont complètes et neuves. Le terrain est bien arrangé et le voisinage exceptionnel. Cette propriété touche celle de Julius Weis, Esq.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de 1 et 2 ans à partir du jour de la vente, avec intérêt seulement de 6 pour cent par an du jour de la vente, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues durant cette année 1886, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente. Possession et revenus sont réservés jusqu'au 1er juin.
Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. F. Allain, notaire.
13av—13,24—mai 1,8,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de choix,

No. 345 rue Chippewa, près Première et No. 556 rue Fulton, près Troisième.

Vente à l'encan pour du crédit.

Succession de Mme Kate Flynn.

No 15,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mars 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir :
1° La résidence en bois à deux étages No 345 rue Chippewa, sur le côté ouest, dans l'îlet borné par les rues Annunciation Soraparu et Première; le terrain dont les lots Nos 5 et 6 qui mesurent ensemble 57 pieds 6 pouces de face à la rue Chippewa, 56 pieds et 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces sur la ligne vers la rue Soraparu et 120 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Première. La bâtisse est solide et confortable, ayant 10 chambres, cuisine, hangar, cuve etc.; le terrain est en platesbandes, arbres à ombrage, vignes, arbrisseaux, tout bien pavé et drainé.
2° La maison en bois, à deux étages No 556 rue Fulton, sur le côté ouest entre les rues Troisième, Quatrième et Chippewa, étant le lot No 6 qui mesure 28 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Fulton, 28 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 116 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 5 et 115 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre côté No 7. La bâtisse est confortablement arrangée en bois avec deux étages, retirée de la rue, ayant 6 chambres, hangars, cuve, etc. Le voisinage est très tranquille, progressif et accessible à toute espèce d'affaire ayant deux lignes de chars de ville.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste en paiements égaux en billets à 1 et 2 ans à partir du jour de la vente, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de garantie, assurances, etc. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1886 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Alphonse Philip, notaire.
7 avril—7,17,24—mai 1,8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Mme Emma S. Delvaille, femme de Charles J. Carrière.

No 6,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Et dans l'affaire de A. Carrière & Sons contre leurs créanciers.

No. 11,816—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu des ordres de vente dans les affaires ci-dessus—l'un rendu par l'Hon. F. A. Monroe, le 1er avril 1886, dans la première affaire ci-dessus, l'autre par l'Hon. W. T. Houston, le 19 février 1886, les deux juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir :
Deux lots de terre, avec les édifices, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, toutes les voies et servitudes, tous les privilèges et avantages qui s'y rattachent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts. Un de ces lots mesure, au pied français, 40 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 100 pieds de profondeur; l'autre lot est désigné par le No. 33 et mesure, au pied français, 60 pieds de face à la rue du Quartier sur 94 pieds de profondeur.
Conditions de la vente—Comptant pour la moitié de l'intérêt de la dite succession insolvable dans la propriété, pour l'autre moitié un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, hypothèque spéciale et privilège de vendeur, ainsi que toutes les autres clauses de garantie ordinaires. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dûes et exigibles pendant année 1886 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.
6avril—6,10,17,24—mai 1, 8.

Résidence rue Jackson.

Dans le voisinage des belles résidences de **MM. Sougeron, Miller, Kirk, Hassinger, Vennard et autres,** et de l'Eglise et des Ecoles Notre-Dame.

Succession de James Hughes.

No 16,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1886, il sera vendu à l'encan la propriété suivante, savoir—
La résidence de famille complète, No 159, rue Jackson, côté Nord, entre Constance et Laurel. Le terrain comprend tous les terrains Nos 13 et 14 et la moitié prise dans le fond, du côté le plus rapproché de la rue Laurel du lot No 10, il mesure 58 pieds de face à la rue Jackson sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
La maison, de construction moderne, est à deux étages; elle a un balcon au devant, un autre en arrière, des vestibules ou halls, au haut et au rez-de-chaussée; elle est en retraite sur la rue et des deux côtés, laissant un espace ample pour le jardin, le lawn, etc., elle est exposée au Sud. On peut l'examiner en se munissant d'une carte des encanteurs.
Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an, avec hypothèque et le privilège du vendeur; paiement de l'assurance, transfert de la police d'assurance, ainsi que les clauses ordinaires de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites légales. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero Jr, notaire.
6 avril—6,11,18,25—mai 1,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Produce Exchange

Jument, Buggy et Harnais.
A l'encan.
Succession de James Hughes.

No 16,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau. No. 17, rue Carondelet. — LUNDI, 19 avril 1886, à 11 heures a. m., à notre bureau No 17 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1886, il sera vendu à l'encan, les actions et effets mobiliers ci-après décrits, à savoir :
1° Deux actions du fonds capital du New-Orleans Produce Exchange.
2° Une action du Merchants Exchange de St-Louis, Mo.
3° Deux actions du fonds capital du San Pedro Silver Mining Company.
4° Une jument, buggy et harnais.
Conditions—Comptant.
6avril—6,10,11,17,18,19.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Lassen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 17,039.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—SAMEDI, 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 avril 1886, il sera vendu la propriété décrite ci-dessous, appartenant à la dite succession, à savoir—
Deux lots de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bartholomew, St-Claude et Jeanne, formant le coin des rues Remparts et Bartholomew, et mesurant chacun 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Bartholomew sur 120 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant John Barnett, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 avril—13,17,24—1,8,15 mai

PAR M. ANSELL.

CHAS DORHAUER vs. ses créanciers—M. Ansell, encanteur.—Bureau No 56 rue St-Charles.—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 avril 1886, je procéderai à la vente à l'encan MERCREDI, 21 avril 1886, à 11 heures A. M., au local No 13 rue St-Charles, du stock de bijouterie et installations que contient le dit magasin. Conditions—Comptant. 11avril—11,16,21

PAR W. I. HODGSON.

Terrains de valeur,

Sur la rue Esplanade, entre Tonti et Rocheblave.

A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, il sera vendu :
Une portion ou lot de terre, située sur la rue Esplanade, entre Tonti et Rocheblave, (îlet borné par la rue Quartier) Deuxième District de cette ville, mesurant à peu près 84 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur d'à peu près 199 pieds, conformément à un plan de Williams & Patton, voyers, sur les lieux de la vente.
Ces beaux terrains sont dans un des plus jolis voisinages du boulevard de l'Esplanade.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes clauses usuelles de garantie. 10 pour cent comptant sur les lieux et assumera toutes les taxes de 1886.
Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 avril—3 4 10 à la vente

RÉSIDENCE CHARMANTE
No 394 rue du Canal,

entre les rues Prieur et Johnson, contigue aux belles résidences de

MM. J. T. Gibbons, Juge Voorhies, John Fitzpatrick, P. M. Joy et autres.

Grand jardin et terrains, remises, etc.

Ilet de terre de valeur,

environ 561x320 pieds, subdivisé en 42 grands terrains,

Avec résidence, vacherie, jardin, etc., borné par l'Avenue Carrollton, les rues Canal, Gasquet et Solomon.

Une vacherie de choix et un bon emplacement pour jardin, bien entouré et ayant de beaux arbres.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, il sera vendu—
1° Cette charmante résidence en bois à deux étages avec attique et toit en ardoises, connue comme le No 394 rue Canal, dans l'îlet admirablement bâti entre Prieur et Johnson côté borné par la rue Gasquet; ayant une grande galerie devant et sur le côté, un corridor au rez-de-chaussée, salons avec arches, salle à manger, offices, lieux d'aisance, cuisine, etc., et environ 6 ou 8 grandes chambres à coucher confortables à l'étage supérieur, chambres en attique, chambre à bain, gaz et installations, toutes les chambres sont tapissées et en parfait état; citerne, hydrant, remise, écurie, chambres pour domestiques, cour pavée devant, sur le côté et au fond, verger et jardin. Résidence spacieuse et charmante bien située et dans un des plus jolis voisinages de la ville, et valant $1,200 par an.
Les terrains mesurent 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.
2° Un îlet de valeur borné par les rues Canal, Gasquet, Solomon et l'Avenue Carrollton, subdivisé en 42 grands terrains, et mesurant ensemble environ 561 pieds de face à la rue Canal, 553 pieds de face à la rue Gasquet, 320 pieds de face à la rue Solomon et 321 pieds de face à l'Avenue Carrollton, ensemble avec les bâtisses et améliorations y trouvant comprenant **un cottage en bois avec toit en ardoises**, ayant 5 ou 6 chambres, hangars et dépendances, une grande vacherie et écurie pour des vaches, puits, citerne, etc., le tout loué à "Petely" jusqu'au 1er novembre 1886, à raison de $50 par mois; tout plus ou moins conformément à des plans à l'étude de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles et l'endossement de l'acquéreur par le fait. 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 mars—28—avril 4,11,15, à la vente

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock d'articles de toilette.

Dans l'affaire de E. & P. Moses contre leurs créanciers.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "B"—No 16,732. Hon. W. T. Houston, juge.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 40 rue Royale.—VENDREDI, 16 avril, à 10½ h. du matin, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1886, je vendrai sur les lieux, No 187 rue du Canal—
Un lot d'articles de toilette pour dames et hommes, Articles de fantaisie, Articles de variétés, Dentelles, Broderies, Mouchoirs, etc., ainsi que les installations du magasin et le bail expirant le 30 septembre 1886.
Conditions—Comptant sur les lieux.
7 avril—7,10,16

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District.

Succession de Eliza Stewart.

No 10,413—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 mars 1886, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—
Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Broad, Douane et White, mesurant 32 pieds, 10 pouces de face à la rue Bienville, commençant à une distance de 207 pieds 3 pouces et 4 lignes du coin des rues Broad et Bienville, sur une profondeur de 134 pieds 9 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles; les dites mesures étant plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes exigibles en 1886 au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 avril—6,10,17,24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers, effets, bijouterie, etc.

Succession de feu Joseph LeBlanc.

No 16,627—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrich, Encanteur, bureau No. 10 rue Carondelet.—VENDREDI, 16 avril 1886, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan sur les lieux, No 116 Chemin du Bayou, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er avril 1886, rendu dans la succession ci-dessus—
Tous les meubles et effets mobiliers, bijoux, etc., d'après l'inventaire enregistré au bureau de l'encanteur.
Conditions : Comptant avant livraison.
3 avril—3,4,13,14,15,16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Actions de banque et d'assurances.

Succession de Joseph Leblanc.

No 16,627—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 1er avril 1886 rendu dans la succession ci-dessus, les valeurs suivantes, savoir :
1° 61 actions de la Banque du Peuple, de $50 chacune, au nom de Joseph LeBlanc, d'après les certificats suivants :

1	certificat de	10 actions	No	57.
1	..	.. 2	..	474.
1	..	.. 20	..	481.
1	..	.. 2	..	528.
1	..	.. 17	..	696.
11	..	.. 10	..	1,007.

2° Un certificat No 96 de la New Orleans Waterworks Company pour 2 actions de $100 chacune.
3° Un certificat No 1080 pour 100 actions de la New Orleans and Sphip Island Company de $100 chacune.
4° Un certificat No 149 pour 50 actions de $25 chacune de la St Louis Hotel Association.
5° Un certificat de 5 actions de $30 chacune de l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans.
6° Un certificat No 428 pour une action de $100 de la Compagnie d'assurances Mutuelle des Marchands.
7° Billets à ordre et à recevoir ainsi que tous les comptes de banque de Joseph Leblanc, d'après l'inventaire et détaillés au moment de la vente.
Conditions : Comptant avant le transfert.
3 avril—3,10,14,15,16,17.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans le Troisième District.

Coin des rues Royale et Mandeville.

Résidence en briques à deux étages et double corps de logis.

Succession de F. J. L. Crais.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 14,944.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, date le 25 mars 1886, pour compte de la dite succession, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir :
Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 162, borné par les rues **Mandeville, Royale, Marigny et Dauphine**, mesurant 36 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et façade, entre lignes parallèles, de 100 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la rue Royale, formant le coin des rues Royale et Mandeville.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, divisée en deux corps de logis; chacun de ceux-ci ayant 4 chambres, 2 cabinets et une cave, une cuisine en briques à deux étages ayant en tout 6 chambres, lieux d'aisance et un grand **four pour boulanger**.
Conditions—La moitié, ou plus, au comptant, et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux en billets solidaires des acquéreurs, datés du jour de l'adjudication, et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant des billets et transferera la police aux détenteurs des dits billets. L'acte de vente renfermera la clause de non aliénation, et les 5 0/0 frais d'avocat et de ventes sans estimation en cas de procès pour obliger le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication, les taxes d'Etat et de ville de 1886 et déposera avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et au cas où les acquéreurs, ne se conformeraient pas à l'adjudication dans les quinze jours qui suivront celle-ci, ils seront déclarés en défaut sans autre formalité.
Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mars—avril 3 10 17 24—mai 1

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Balances pour Presses à coton, Chariots à mains.

Succession de William Kiley, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 6476.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau. No. 9 rue Carondelet—le LUNDI, 26 avril 1886, à 10:30 a. m., le local connu comme le "Kiley's Pickery" rue Orange, entre Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 avril 1886, il sera vendu—
Un lot d'effets mobiliers ci-dessus mentionnés, d'après un inventaire enregistré dans le bureau du greffier de l'Honorable Cour mentionné ci-dessus.
Conditions—Comptant avant livraison.
14avril—14,21,26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET TERRAINS NUS.

La résidence Benachi sur le Chemin du Bayou.

Le site de choix pour bâtir faisant face au Bayou St-Jean.

Le terrain de valeur formant le coin des rues Dorgenois et Hôpital.

Toutes ces propriétés sont centralement situées et à proximité des plus magnifiques résidences privées de la ville.

30 actions du fonds-capital de la New Orleans Insurance Association

1 action du fonds-capital de la N. O. Cotton Exchange.

Succession de N. M. Benachi.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 16,842.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 18 mars 1886, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de N. M. Benachi, seront vendues :
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le numéro municipal 425 Chemin du Bayou, entre les rues Miro et Rocheblave, mesurant 135 pieds de face sur le Chemin du Bayou, ou 143 pieds 10 pouces et 4 lignes en mesure américaine, s'étendant en profondeur à la rue Columbus 540 pieds mesure française, ou 575 pieds 6 pouces et 1 ligne, mesure américaine, conformément à un plan fait par Hunter Stewart, député voyer de ville, daté mars 1886, borné sur un côté par la propriété de Charles Morgan, et sur l'autre côté par la propriété de Joseph Leach.
La propriété ci-dessus est la magnifique résidence, occupée par feu N. M. Benachi, et est située à l'intersection de la rue Esplanade et le Chemin du Bayou, et a une grande orangerie, arbres fruitiers, etc.
Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, ensemble avec les dépendances qui y appartiennent, dans l'îlet No. 445 et mesurant à peu près 145 pieds de face au Bayou St Jean pour trois arpents de profondeur, borné d'un côté par la propriété ayant appartenu à Mme Jonau et de l'autre côté par la propriété de E. Alponte ou agents, et en arrière par la propriété ayant appartenu à E. Rodriguez.
Une portion de terre ensemble avec les dépendances qui y appartiennent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Hôpital, Quartier et Rocheblave, et mesure plus ou moins, 96 pieds 8 pouces et 3 1/2 lignes de face sur la rue Dorgenois, 96 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et ayant une profondeur entre lignes parallèles de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes, formant le coin des rues Dorgenois et Hôpital, étant une portion des lots désignés par les Nos 32, 33, 34, 35 et 36 d'après un plan de C. A. de Armas, voyer, en date du 7 avril 1850, déposé dans le bureau de Joseph Cuvellier, notaire en cette ville.
—Aussi—
A la même heure et au même endroit, une action du fonds-capital de la **New Orleans Cotton Exchange**, étant le No 22, datée 22 février 1880. **Dix actions** du fonds-capital de la **New Orleans Insurance Association**.
Conditions—Pour les actions, comptant; pour les propriétés: Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit, pour billets garantis par hypothèque et lien de vendeur avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires, les bâtisses assurées et la police transférée, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de l'année 1886 en sus du prix de son adjudication, et il est requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, sur le prix de son enchère.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 mars—21,27—avril 3,10,17,24

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Epiceries, meubles, glacière, etc.

Succession de Daniel O'Regan.

No. 17,231—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "D."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, No 5 rue Carondelet, LUNDI, 18 avril 1886, à midi, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 3 avril 1886, il sera vendu, à l'encan à la maison ou magasin à l'encoignure des rues Joséphine et Rousseau, la propriété ci après décrite, à savoir :
Un lot de groceries assorties, meubles de maison et autres objets, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant.
14 avril—14 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Maison en bois confortable sur la rue Roman, entre Laharpe et Lapeyrouse.

Succession d'Hyppolite Landry Buchery.

No. 8,992 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1886, il sera vendu à l'encan—
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant une jolie résidence, ayant galerie de côté, trois chambres, cabinets, cuisine, etc., et tout les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, bornée par les rues Roman, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant 49 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur de 49 pieds.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Henry R. Ker, notaire.
20 mars—20, 27—avril 3, 10, 17, 24.

PAR LEVY HEIDINGSFELDER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par Levy Heidingsfelder, Exécuteur.

Meubles, effets mobiliers, bijouterie, argenterie et objets plaqués, billets à ordre, etc.

Succession de E. Heidingsfelder.

No 16,205—Cour Civile de District.

LE 20ME JOUR D'AVRIL 1886, à midi, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable N. H. Rightor le 6 mars 1886, dans l'affaire ci-dessus, pour payer des dettes, il sera vendu par moi à l'encan, au local No 62 rue St Philippe, entre Royale et Bourbon—
Tout le contenu de la maison sise No 62 rue St Philippe, qui consiste en meubles, effets mobiliers, ustensiles de cuisine, bijouterie, argenterie, objets plaqués et billets à ordre, le tout conformément à un inventaire qui peut être vu au No 123 rue Dumaine.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LEVY HEIDINGSFELDER,
Exécuteur-testamentaire,
8avril—8 11 15